

Rivalités de puissances au Sahel : repenser les stratégies de diversification des partenaires sécuritaires

Introduction

Le Mali, le Burkina Faso et le Niger se voient confrontés à une aggravation de l'insécurité territoriale et humaine qui se manifeste par la multiplication des attaques terroristes pendant la dernière décennie, visant à la fois les populations civiles et les forces de l'ordre.¹ Ce contexte voit également une succession de coups d'État militaires dans la région : quatre en l'espace de trois ans dans les trois pays, dont deux à huit mois d'intervalle au Burkina Faso en 2022. Dans ce contexte de dégradation sécuritaire, des tensions se manifestent tant du côté des populations que des gouvernants sur les relations des gouvernements sahéliens avec leurs partenaires sécuritaires, dont l'un des objectifs est d'accompagner ces gouvernements dans la lutte contre le terrorisme. Les manifestations et rassemblements organisés dans les pays du Sahel contre la présence militaire française et/ou demandant un renforcement de la présence russe deviennent de plus en plus fréquents. Au Burkina Faso et au Niger, des manifestations pro-russes et anti-françaises ont respectivement accompagné les coups d'État de septembre 2022 et de juillet 2023. La défiance de la population vis-à-vis de la présence militaire française et la demande populaire de diversification des partenaires sécuritaires ont également été instrumentalisées

Folashadé Soulé

University of Ghana

par les putschistes pendant ces coups, permettant de galvaniser une partie de l'opinion publique favorable à un retrait de la France et à un renforcement de la coopération avec la Russie. De nombreux manifestants dans les rues de Bamako, Ouagadougou et Niamey scandent des slogans : «Non à la coopération militaire avec la France, Oui à la Russie», «Armée française dégage!» inscrits sur des pancartes pendant les cortèges, ou encore «On veut la Russie, on ne veut pas la France ».² Ces démonstrations témoignent également de la forte prégnance d'un discours binaire et mutuellement excluant opposant la France à la Russie sur la présence des partenaires extérieurs parmi une frange des populations sahéliennes.

Parallèlement, la question de la diversification des partenaires dans le domaine de la sécurité fait régulièrement l'objet de réflexions internes de la part des gouvernants sahéliens. Des déclarations³ sont faites dès 2022 dans un contexte sous-régional de retrait français progressif de la force Barkhane au Mali, qui illustre dès lors des stratégies de redéfinition des

partenariats sécuritaires en cours. La question de la diversification partenariale dans le domaine de la sécurité est donc un sujet de préoccupation — diverse, voire divergente — pour les décideurs et pour la société civile et les populations. Elle fait suite à une remise en question de plus en plus forte de l'efficacité des présences étrangères (notamment française) dans la lutte antiterroriste face à l'attente de plus en plus pressante d'un retour à la paix et la sécurité.

La diversification des partenaires dans le domaine de la coopération militaire n'est pourtant pas un phénomène nouveau. Depuis les indépendances et pendant la période de la guerre froide, les gouvernements au Mali, Niger et Burkina Faso (Peterson 2021) ont signé des accords de défense et de coopération militaire avec plusieurs partenaires étatiques étrangers. Cependant, face à la nouvelle donne de la montée de l'insécurité dans la région, à la remise en cause de l'efficacité de ces partenariats pour venir à bout du terrorisme par les gouvernants, et à la montée de l'insatisfaction au sein des opinions publiques, la question de la redéfinition d'une stratégie partenariale plus efficace devient centrale.

La question de la diversification des présences étrangères dans le Sahel – notamment l'engagement sécuritaire croissant de la Chine

(Alden, Alao, Chun & Barber 2018), de la Turquie (Parlar Dal & Dipama 2023 ; Tepeciklioğlu & Tepeciklioğlu 2021) et de la Russie (Ramani 2023) en Afrique et dans le Sahel – fait l’objet de publications multiples. Certains de ces rapports se focalisent sur les rivalités stratégiques et la perte d’influence occasionnées par l’arrivée de ces « nouveaux » acteurs (Bayes 2020) dans un contexte déjà marqué par la présence multiple de partenaires — notamment européens et américains — créant, selon certains, un « bouchon sécuritaire »⁴ au Sahel (International Crisis Group 2017). Ces travaux, davantage centrés sur l’action que conduisent ou devraient conduire les partenaires traditionnels face à la montée des nouveaux acteurs, restent peu centrés sur l’acteur sahélien et ses stratégies. Les enjeux et risques de la stratégie de diversification partenariale menée par les acteurs sahéliens dans ce contexte sécuritaire spécifique restent peu interrogés.

À travers la mobilisation de bases de données, d’entretiens avec le haut commandement militaire et sécuritaire burkinabè et malien entre 2022 et avril 2023, et de sources secondaires (journaux, rapports, etc.), cet article vise à apporter une contribution dans cette perspective en explorant les interrogations suivantes : comment les partenaires traditionnels et nouveaux sont-ils perçus par les acteurs et décideurs nationaux en termes d’efficacité et de limites de leur coopération ? Quels sont les enjeux et risques de la diversification partenariale dans le domaine de la sécurité pour les pays du Sahel ? Quelles modalités pour une diversification partenariale plus efficace ?

Le partenariat en matière de défense et de sécurité désigne ici des actions de coopération, bilatérale ou multilatérale, pouvant porter sur plusieurs domaines, les principaux étant :

- i) l’équipement militaire et sécuritaire ;
 - ii) le renseignement ;
 - iii) la formation des forces de défenses et de sécurité, et
 - iv) les opérations, notamment le déploiement des troupes au sol.
- Les partenariats noués peuvent porter sur un ou plusieurs de ces piliers et la diversification consiste en la recherche d’une plus grande pluralité de partenaires et/ou d’une mobilisation de partenaires complémentaires différents.

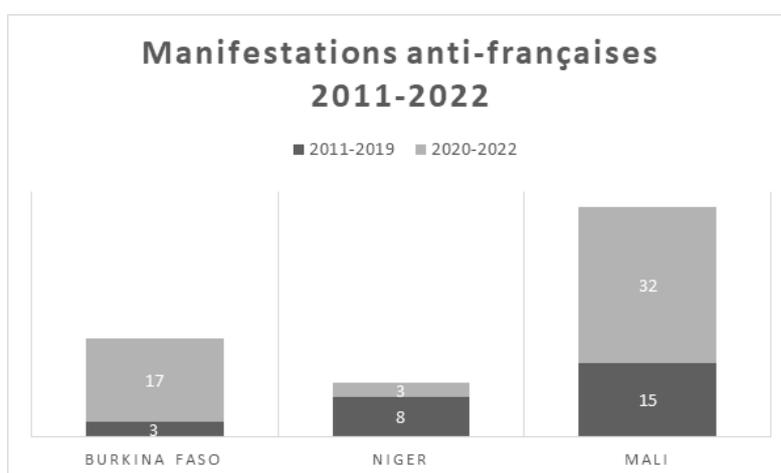
Une remise en cause progressive des partenariats sécuritaires traditionnels

La dégradation de la situation sécuritaire, en dépit d’un engagement croissant de partenaires sécuritaires internationaux de plus en plus nombreux et dotés de moyens inédits, nourrit les

critiques contre l’inefficacité des forces étrangères. Celles-ci se cristallisent en particulier contre la France, dont la présence est de plus en plus contestée au Mali, puis progressivement au Burkina et au Niger. Les mobilisations populaires pendant plusieurs jours au Burkina Faso et au Niger en novembre 2021 contre un convoi militaire français ont été un moment charnière de contestation de la présence militaire française.

D’après les données ACLED, une forte hausse des manifestations contre la présence française – ou contre une entreprise française – se produit dès 2020 au Mali et au Burkina Faso.

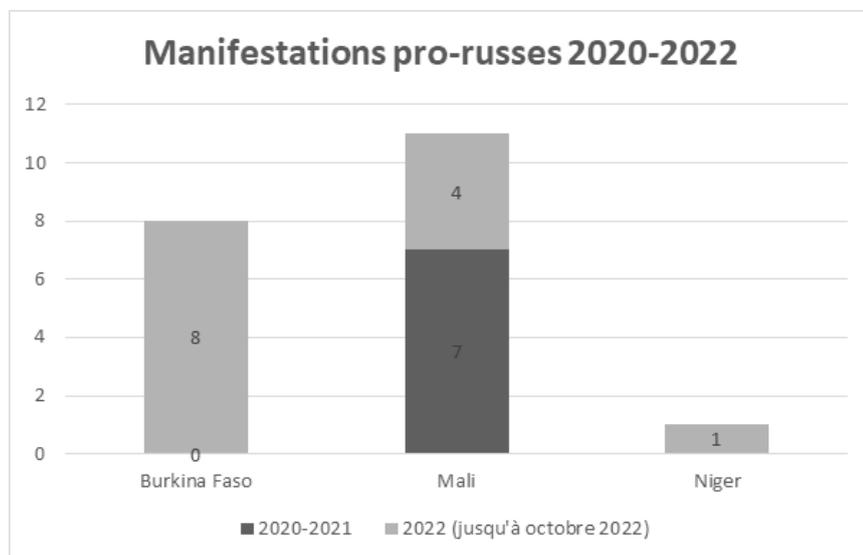
Parallèlement, des manifestations pro-russes commencent dès 2020 et atteignent un pic au Mali. Au Burkina Faso et au Niger, les manifestations appelant à une intervention de la Russie commencent respectivement après le coup d’État de janvier 2022 et celui de juillet 2023 et sont fortement influencées par ce que certains désignent comme l’œuvre d’une « russosphère »⁵ en Afrique.



Graphique 1 : Les manifestations anti-françaises au Burkina Faso, Mali et Niger entre 2011 et 2022

Source : Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), mai 2022

Graphique 2 : Fréquence des manifestations pro-russes au Burkina Faso, au Mali et au Niger



Source : Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED) mai 2022

Ces manifestations, qui combinent également de manière croissante des slogans pro-russes et anti-français, illustrent les rivalités de puissance entre la France et la Russie au Sahel : le choix des putschistes maliens arrivés au pouvoir à la suite du coup d'État de mai 2021 de s'adjoindre les services des combattants du groupe militaire privé russe Wagner au Mali alimente de vives tensions diplomatiques entre la France et le Mali, qui aboutissent à la décision du retrait de la force Barkhane du Mali. Après des décisions de réduction d'effectifs de Barkhane, le retrait total des troupes françaises est décidé en février 2022 par le président français Emmanuel Macron. Dans la foulée, la fin de la force européenne Takuba est annoncée⁶ et est effective depuis fin juin 2022. La présence de la Minusma est également contestée et aboutit à la demande de son départ de la part des autorités maliennes en 2023.

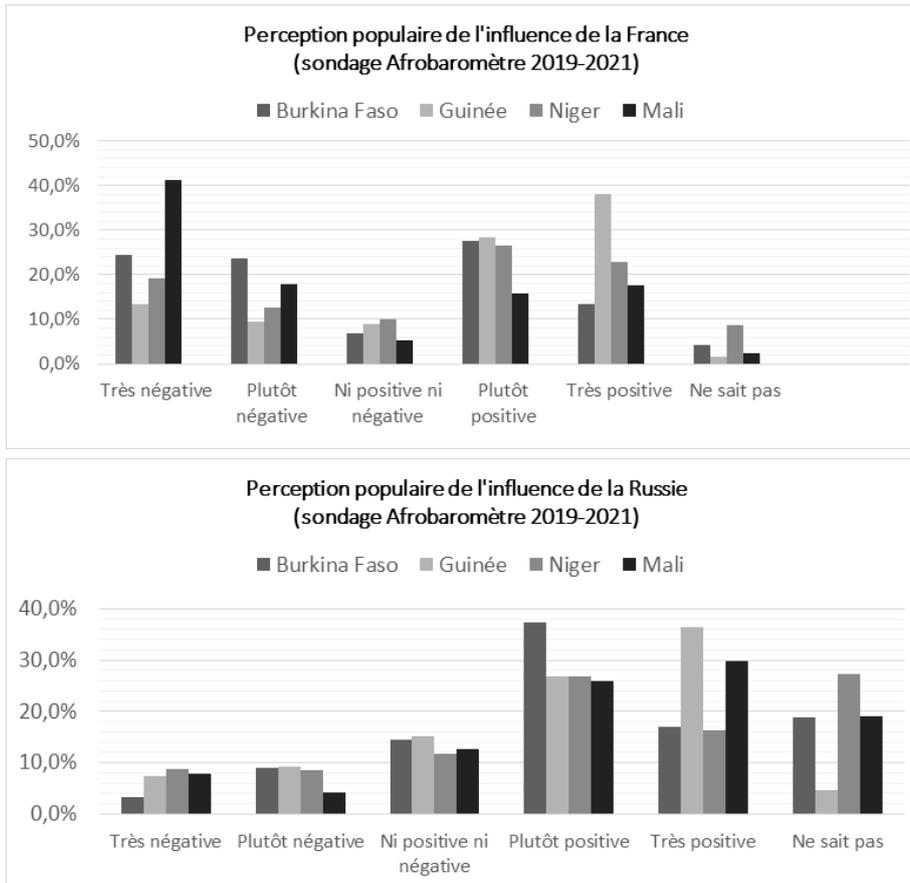
La présence militaire russe au Mali et le retrait des troupes françaises signent un revirement de la

stratégie partenariale en matière de défense et de sécurité au Mali. La Russie, qui a certes toujours été présente au Mali, devient désormais un partenaire stratégique de référence. Au Burkina Faso, suite au coup de janvier 2022 dont les auteurs ont justifié leur action par la dérive sécuritaire, le Premier ministre Albert Ouédraogo indique, dans son discours devant l'Assemblée législative de la transition en avril 2022, l'intention « désormais » de « diversifier les partenariats » en ce qui concerne la coopération militaire avec d'autres États. Il annonce également que « ces partenariats seront fondés sur le respect de notre indépendance territoriale et la sincérité ». En 2023, la coopération militaire s'intensifie avec la Russie, la Turquie et l'Iran.

Le Niger adopte une stratégie différente du Mali et du Burkina Faso et devient progressivement le partenaire prioritaire de la France : la force Barkhane est redéployée au Niger, le Parlement nigérien vote en avril 2021 l'autorisation de la présence de forces étrangères sur le territoire.

Bien que ce vote ait beaucoup agité l'opinion publique dans le pays, les autorités nigériennes défendent la nécessité du partenariat avec la France, tout en admettant des ajustements nécessaires, notamment d'opérations conjointes avec les forces nigériennes. Le Niger accueille déjà des forces spéciales américaines ainsi qu'une importante base de renseignement sur son sol, tout en poursuivant une coopération militaire avec la Russie.⁷ L'opposition à la présence française est cependant croissante dans l'opinion publique sur la base d'arguments souverainistes. Cette opposition servira également à galvaniser et à rallier des franges de la population, les putschistes nigériens soufflant opportunément sur les braises de l'impopularité de la France.

Du côté des partenariats régionaux, plusieurs initiatives régionales européennes et africaines, dont ENABEL, EUTM, DARSI, G5 Sahel, font également l'objet de critiques. Ces initiatives sont remises en cause par les autorités politiques et militaires interrogées : la plupart considèrent que ces initiatives parallèles, qui se chevauchent parfois, s'accompagnent d'une conception de la sécurité qui est différente de celle du commandement militaire local et qui finit par se révéler peu efficace. Le G5 fait l'objet de critiques pour son manque d'appropriation locale, l'institution étant considérée comme étant avant tout un instrument politico-militaire où la France joue un rôle prépondérant. La provenance du financement, surtout extérieure, souligne également un manque de financement local. Le Tchad y demeure aussi la principale force militaire, avec un investissement moindre de la part des autres pays membres, dont le Mali, le Niger et le Burkina Faso.



Source : Afrobaromètre, 2023

Au fil des années, une crise de confiance progressive semble s'être installée entre le Mali, le Burkina Faso et, dans une moindre mesure, le Niger, et leur partenaire traditionnel français. Cette crise de confiance, qui met à mal la relation entre partenaires, est en grande partie due à des perceptions divergentes sur le contenu et le rôle du partenariat, mais également à une stratégie peu claire sur la gestion des différents partenariats. L'impopularité de la France et la question de la diversification des partenaires font également l'objet d'une instrumentalisation de la part des autorités militaires au service d'une politique étrangère populiste.

Divergences, « désordre » partenarial, et politique étrangère populiste : enjeux et risques de la diversification des partenaires

Perceptions divergentes et défiance entre partenaires

Les trois dernières décennies d'engagement militaire de la France en Afrique ont largement été dominées par le modèle des « opérations extérieures ». La doctrine militaire française préconisait un séquençage « intervention-stabilisation-normalisation » (Bansept & Tenenbaum 2022). Ainsi, entre 2013 et 2021, on assiste à une montée de la présence des armées françaises de même qu'au déploiement progressif des militaires français dans le Sahel. Dans les perceptions recueillies auprès des acteurs militaires maliens et burkinabè,

une critique quasi généralisée de l'action sécuritaire française, mais également des comportements et de la posture perçue comme paternaliste et arrogante du partenaire français revient régulièrement. Dans les entretiens avec des officiers maliens et burkinabè, bien que les autorités politiques et les différents officiers militaires interrogés reconnaissent les forts liens historiques sécuritaires entre leurs pays et la France qui orientent *de facto* les relations, des critiques liées à l'efficacité de l'action sécuritaire du premier partenaire stratégique reviennent régulièrement. Le partenaire français est ainsi accusé de vouloir être non pas à la marge, mais au cœur du commandement militaire, de vouloir s'insérer dans les centres d'opération, d'être intimement impliqué dans la gestion sécuritaire et donc d'influer directement sur le processus décisionnel interne. Plusieurs officiers supérieurs militaires, notamment burkinabè et maliens, évoquent ainsi un désaccord entre partenaires chez les ennemis terroristes à rechercher (« *nos ennemis numéro 1 ne sont pas les mêmes* ») qui aurait pour conséquence des attaques amplifiées de la part des groupes armés et terroristes. Une coopération peu efficace dans le domaine du renseignement est également dénoncée : des rapports (survol aérien) pour suivre les risques sécuritaires dans l'est du Burkina par le partenaire français revenant avec des mentions « rien de spécial à rapporter » (*nothing special to report*) et qui sont souvent suivis d'attaques de la part des groupes armés dans cette zone. La crise de confiance s'exprime également selon plusieurs officiers supérieurs militaires et de sécurité sahéliens à propos de la présence

française dans des zones où le partenaire n'a pas obtenu d'autorisation préalable ou encore à propos de l'acheminement par ces forces armées françaises de matériels et colis sans qu'elles en fassent effectuer le contrôle au préalable par les officiers nationaux. Cependant, selon certaines autorités burkinabè, cette crise de confiance est également à imputer aux autorités politiques: à titre d'exemple, au Burkina Faso sous Kaboré, le chef de la mission Barkhane aurait eu à agir comme porte-parole et courroie de transmission de la présidence du Burkina Faso vers l'état-major burkinabè, une attitude qui a créé des vexations chez les autorités militaires burkinabè, mais qui révèle également les tensions internes entre les autorités politiques et militaires au Burkina Faso. De manière générale, la posture française est décrite par les officiers militaires interrogés comme paternaliste, arrogante (« *on a affaire à de l'arrogance et non des partenariats* ») et néocoloniale, et son action sécuritaire comme étant héritière d'une tradition expéditionnaire (dont les éléments de puissance doivent s'exprimer à l'international)⁸, ce qui ne permettrait pas d'atténuer le niveau d'insécurité dans le pays. Inversement, des critiques sont également présentes auprès de certains acteurs français interrogés, qui évoquent les demandes et propositions sans réponses de la part des autorités burkinabè; un sentiment anti-français en hausse, y compris chez les officiers burkinabè; une suspicion sur la franchise des autorités militaires maliennes et burkinabè vis-à-vis de leur coopération avec la Russie dès 2022; une lenteur dans la mobilisation des lignes budgétaires débloquées par la France fléchées pour l'achat d'armes et la

formation; et la perception selon laquelle les autorités militaires maliennes et burkinabè ne sauraient pas ce qu'elles veulent. Ces actions et perceptions divergentes de part et d'autre suscitent donc de la défiance entre les partenaires français et burkinabè et empiètent sur la mise en place d'un partenariat efficace dans la lutte contre l'insécurité.

Face à la défiance envers le partenaire français et plus largement face à une remise en question du rôle sécuritaire de la France dans le Sahel, certains partenaires occidentaux, notamment européens, de la France interrogent également les risques réputationnels qu'ils encourent. La présence des partenaires occidentaux dans le Sahel suit traditionnellement le leadership français et le respect de son pré carré en Afrique : en tant qu'ancienne métropole, la France se positionne ainsi comme le leader de ces missions tant d'un point de vue opérationnel qu'heuristique au nom d'une connaissance approfondie des dynamiques en cours dans le Sahel du fait de l'histoire coloniale (Tull 2017, 2020) et mène des interventions sécuritaires qui se sont progressivement « multilatéralisées » dans la région. Les entretiens avec certains diplomates occidentaux menés en 2022 ont permis de constater que ces derniers, s'ils ne remettent pas en cause la coopération interpartenaires, s'interrogent de plus en plus sur les risques de ce suivisme en termes de spill-over réputationnel, ce qui signifie que la mauvaise réputation de la France pourrait déteindre sur la réputation et l'image des autres partenaires alliés de la France au Burkina Faso et dans le Sahel. Certains de ces diplomates ont fait part de leur difficulté à comprendre ces liens « incestueux » entre la France et ses ex-colonies africaines, d'autres

les comparant pour certains à des « bébés siamois reliés par le cerveau », donc très complexes et difficiles à séparer. Plusieurs réflexions sont en cours au sein de certaines capitales européennes sur la mise en place d'une stratégie différenciée au sein de la région. Le rôle de la France est également sujet à débat parmi les partenaires émergents non occidentaux du Burkina Faso, certains remettant en cause ce qu'ils perçoivent comme une volonté de domination française ainsi que les critiques émises par certains acteurs diplomatiques français à l'encontre de ces partenaires émergents « qui veulent faire la même chose qu'eux ».

Le « désordre partenarial » et ses risques : le cas du Burkina Faso

La crise de confiance entre partenaires sécuritaires est également à imputer aux autorités sahéliennes. L'absence de consistance et de poursuite d'une stratégie partenariale clairement définie au préalable, notamment au Burkina Faso, a entraîné ce qu'un officier supérieur de sécurité burkinabè a désigné pendant les entretiens comme un « désordre partenarial ». Ce désordre est causé par trois principaux facteurs.

D'une part, depuis l'insurrection de 2014, l'on assiste à l'affaiblissement de l'ambition diplomatique qui était affichée sous Compaoré et Sankara, mais également à une réduction des capacités et des réseaux diplomatiques entretenus par les régimes précédents, notamment celui de Compaoré. La diversification partenariale autrefois réfléchie n'est plus suffisamment mise en stratégie ou n'aboutit pas : la direction de la coopération militaire et de défense a travaillé sur la mise en place

d'une politique partenariale, mais des tensions entre le ministère de la Défense et la présidence ont entaché le processus, selon un officier militaire burkinabè.

D'autre part, une absence de sélectivité dans l'offre partenariale : depuis l'insurrection, l'assistance et l'aide militaire des gouvernements successifs ne font pas l'objet d'une sélection rigoureuse en fonction des besoins. Selon un officier supérieur de sécurité burkinabè interrogé, les autorités militaires acceptent davantage qu'ils ne refusent une aide dans le domaine de la sécurité, dont certains équipements qui ne conviennent pas. Selon un ancien diplomate burkinabè, cette absence de sélectivité est en contraste avec la stratégie mise en place sous les régimes précédents, dont celui de Thomas Sankara, qui était plus sélectif, y compris avec la Russie, en matière de partenariats sécuritaires alignés sur les besoins de la population. Sous Kaboré, on assiste pourtant à une diversification partenariale plus engagée dans le domaine de la sécurité, qui se manifeste, entre autres, par un rapprochement avec la Turquie avec une augmentation des commandes d'armes, la signature d'un accord de défense et une intensification des visites diplomatiques (Parlar Dal & Dipama 2023). Ce rapprochement n'entre cependant pas dans le cadre d'une stratégie de diversification partenariale bien définie par le Burkina Faso.

Enfin, le désordre partenarial est également causé par une prise en compte insuffisante de l'impératif sécuritaire et des intérêts nationaux, ce qui aboutit à des partenariats mal négociés, spécialement de la part de la diplomatie burkinabè. Plusieurs

officiers supérieurs militaires et de sécurité citent en exemple ce qu'ils désignent comme étant « le gâchis taïwanais » : la rupture avec Taïwan.⁹ La remise en cause brusque en 2018 des relations avec Taïpei, sous la pression de milieux d'affaires burkinabè, de voisins de la sous-région ouest-africaine et de la Chine, a été majoritairement « vendue sous l'angle économique », selon un haut responsable politique. Ce basculement vers la Chine a arrêté toute coopération sécuritaire avec Taïwan, qui était pourtant considérée comme plus efficace pour faire face à cet impératif sécuritaire par des officiers supérieurs du haut commandement burkinabè interrogés :

« Taïwan était davantage engagé sur la sécurité que la Chine continentale. La rupture a été annoncée de manière brutale pendant que des équipements importants étaient déjà dans les eaux du golfe de Guinée en provenance de Taïwan pour les forces spéciales burkinabè. Cela a été mal géré par la partie burkinabè »,

alimentant là également de fortes suspicions d'une diplomatie du dessous-de-table : « la corruption a beaucoup fonctionné », selon un officier supérieur et un haut responsable politique et diplomatique. La rupture brusque avec Taïwan illustre ainsi un remplacement partenarial mal négocié en interne.

L'absence de mise en œuvre d'une stratégie partenariale clairement définie a également comme conséquence une prévalence des intérêts de certains partenaires sur ceux du Burkina Faso. Cela s'illustre parfois par une pression

des partenaires occidentaux au sujet d'une commande de matériel auprès d'un partenaire sécuritaire non traditionnel, comme ce fut le cas de celle effectuée par le Burkina Faso à la suite de sa participation au sommet Russie-Afrique de Sochi en 2019, entraînant l'annulation de la commande, selon le haut responsable politique.

Le « désordre partenarial » comporte également un ensemble de risques. Dans un contexte où des anciens et nouveaux partenaires proposent leurs services sécuritaires tous azimuts, cela pose un problème d'interopérabilité à plusieurs niveaux :

d'une part, selon certains officiers supérieurs de sécurité interrogés, certains équipements militaires et armes, surtout russes et turcs, sont difficiles à manier, d'autre part, la diversité d'offres de formation amenant les officiers boursiers à être formés dans différentes écoles militaires les expose à différents moules idéologiques, ce qui crée des hiérarchies et des tensions dans les différents corps avec, comme risque, un problème de vision et d'harmonie au sein des armées (Padonou 2022).

Au-delà des perceptions divergentes et du manque de stratégie dans l'organisation des partenariats sécuritaires, le contexte sécuritaire critique et le besoin, pour les autorités militaires du Niger, du Burkina Faso et du Mali au pouvoir, de garder une base et un soutien populaires, les amènent à adopter des postures et des stratégies de politique étrangère qui mobilisent diverses stratégies populistes.

La diversification des partenaires sécuritaires au service d'une politique étrangère populiste

L'essor mondial du populisme et l'avènement de gouvernements populistes à l'échelle internationale influencent également la manière dont ces États mènent leur politique étrangère (Verbeek & Zaslove 2017; Destradi & Plagemann 2019). La prise de pouvoir par les autorités militaires dans ces trois pays les amène à adopter les ressorts du populisme comme stratégie politique et à mettre en scène la rupture avec le partenaire traditionnel français et le rapprochement avec les nouveaux partenaires. L'impopularité grandissante du partenaire traditionnel français dans le domaine sécuritaire et la rupture successive des accords militaires entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger et la France sont également instrumentalisées au service d'une politique étrangère populiste. Celle-ci se manifeste à trois niveaux :

- 1) une centralisation de la politique étrangère chez les leaders militaires ayant mené les coups d'État;
- 2) des stratégies discursives mobilisant régulièrement une rhétorique souverainiste et des postures anti-françaises et
- 3) le rejet des anciennes alliances et la formation de nouvelles.

La conduite de la politique étrangère est traditionnellement du ressort des diplomates et du ministre des Affaires étrangères. Dans la mise en œuvre d'une politique étrangère populiste, une centralisation des dossiers de relations internationales – et, dans ce cas, des relations avec les partenaires sécuritaires – s'opère

davantage via les nouveaux chefs d'État et chefs de gouvernement ou Premiers ministres, comme c'est le cas au Mali et au Burkina Faso. Cette centralisation devient ainsi plus « personnelle » et s'opère à travers un rejet des élites bureaucratiques et de l'expertise en général, afin de porter une action internationale qui doit être plus proche du « peuple » et de ses aspirations. Les bureaucraties et les experts des relations internationales se retrouvent ainsi marginalisés et les leaders s'entourent de réseaux de conseillers davantage issus des cercles personnels et politiques, conduisant ainsi à une politisation accrue de la politique étrangère au service de causes nationalistes (Destradi, Plagemann & Taş 2022). Cette centralisation aboutit ainsi à des prises de décision non concertées avec ces acteurs diplomatiques traditionnels, à l'image du renvoi de la force Sabre du Burkina Faso, qui a également été accueillie avec surprise par les autorités civiles, selon un officiel politique.

Les nouveaux régimes militaires au pouvoir utilisent des stratégies discursives à travers une rhétorique révisionniste et souverainiste qui met en avant la nécessité de rompre avec le passé colonial marqué par l'asymétrie des relations des pays africains avec la France. À ce titre, les réseaux sociaux sont mobilisés régulièrement par les communicants de ces régimes à travers la publication régulière de lettres et de communiqués diffusés largement¹⁰ et mettant en cause l'ancien partenaire traditionnel français, l'accusant de tentatives de déstabilisation et d'activités subversives. Ces stratégies discursives s'opèrent également à travers la mobilisation d'un langage patriotique, révisionniste et souverainiste dans les institutions

multilatérales et dans des plateformes comme l'Assemblée générale des Nations unies, où l'ancien partenaire français est régulièrement vilipendé alors que la Russie est désignée comme partenaire idéal par les nouvelles autorités. Le langage choisi est également un des ressorts de la rhétorique populiste et va intentionnellement à l'encontre des règles diplomatiques en se voulant plus hostile et offensif. La souveraineté et la non-ingérence sont ainsi régulièrement citées comme priorités bafouées par la France et davantage respectées par les nouveaux partenaires russes ou turcs. Cette stratégie de campagne permanente permet ainsi de s'adresser à leurs audiences domestiques afin de démontrer la rupture engagée avec les idéologies, postures, et choix de leurs prédécesseurs. Mais elle permet également de ne pas aborder l'efficacité relative des nouvelles stratégies de lutte contre le terrorisme mises en place par ces nouveaux régimes militaires et qui n'ont pas encore produit les résultats escomptés. La mise en œuvre de la diversification des partenaires sécuritaires avec une préférence progressive pour la Turquie, la Russie, ou encore l'Iran, considérés comme plus flexibles dans la provision d'armement et technologies militaires, et à un coût plus attractif, y compris pour l'offre de formation et de bourses pour les officiers militaires, au détriment de la France, fait donc l'objet d'une mise en scène régulière. Cette mise en scène est opérée à travers des éléments de propagande, l'adoption d'un langage souverainiste et réformiste dans les médias et les réseaux sociaux et permet ainsi une mobilisation régulière de leurs bases populaires respectives, élément nécessaire à la survie de ces régimes.

La politique étrangère de ces trois régimes se manifeste également par une réorientation de leur investissement initial dans les alliances régionales. Elle se fonde sur une critique régulière vis-à-vis des alliances sécuritaires et organisations économiques préexistantes, spécialement la Cédéao et le G5 Sahel, et sur un investissement moindre dans des initiatives sécuritaires comme l'initiative d'Accra. Cette posture amène les autorités militaires du Mali à quitter le G5 en 2022 et les autorités militaires du Niger et du Burkina Faso à cesser de s'y investir progressivement. La Cédéao est ainsi régulièrement critiquée par les gouvernants de ces trois pays et dans les mobilisations populaires, pour avoir imposé des mesures de sanctions économiques drastiques sur ces pays, notamment le Mali et le Niger, suite aux coups d'État. L'organisation sous-régionale est accusée dans les discours des autorités militaires d'être à la solde de l'Occident, ce message étant relayé dans les manifestations de rue et sur les réseaux sociaux. Ces postures contribuent ainsi à affaiblir et à mettre à l'écart ces organisations dans la résolution des conflits sécuritaires dans la région. Parallèlement, la diversification des partenaires amène ces pays à prioriser des nouvelles relations régionales entre eux et à former des alliances qui se veulent plus souveraines, à l'image de l'Alliance des États du Sahel¹¹ (AES) rassemblant le Mali, le Burkina Faso et le Niger, formée en septembre 2023, et qui se fonde sur la nécessité d'organiser un système de défense collective et de combattre conjointement le terrorisme dans les zones transfrontalières, notamment celle des «trois frontières».

Quelles modalités pour une diversification partenariale plus efficace ?

La dégradation continue de la situation sécuritaire dans le Sahel a remis en question les stratégies sécuritaires et les alliances partenariales historiques du Mali, du Burkina Faso et du Niger. Afin de servir réellement l'objectif de la lutte contre l'insécurité, la diversification partenariale requiert d'être portée par une véritable stratégie qui en définisse les visées, les moyens et les acteurs, et analyse ses risques et contraintes pour déployer des modalités concrètes de gestion et de mitigation. La marge de manœuvre des États sahéliens en matière de politique de sécurité a souvent vacillé entre urgences nationales et orientations partenariales. En l'absence d'une vision propre et d'une stratégie conséquente, un «désordre partenarial» s'installe au détriment de l'efficacité de l'action pour la sécurité.

La stratégie partenariale doit suivre une démarche rigoureuse et établir des choix exigeants dans un éventail d'options stratégiques. Elle devient alors un moyen parmi d'autres pour réaliser les objectifs stratégiques de sécurité nationale. Le partenariat n'est qu'une dimension de la réponse globale contre l'insécurité, et son efficacité est d'abord tributaire des capacités locales et nationales qui la définissent et la gouvernent au service de la sécurité. Ainsi, les attentes spécifiques, particulièrement vis-à-vis de la coopération sécuritaire, doivent être mieux définies. Sortir du «désordre partenarial» et engager une diversification partenariale efficace contre l'insécurité nécessitent donc d'opérer des choix exigeants, d'avoir la capacité de refuser les offres ou propositions

incompatibles ou contraires aux objectifs stratégiques prédéfinis. Les différentes offres doivent être évaluées de façon exigeante et ne pas être accueillies comme des actes de générosité.

L'opinion publique constitue également un paramètre clé de la question de diversification partenariale et se montre très présente sur ces questions de politique étrangère dans la sous-région. Sa mobilisation régulière, pour des visées populistes, provient également d'une interprétation différenciée de la part des autorités militaires d'un mouvement populaire sahélien initial dont les aspirations fondamentales, à savoir l'amélioration des conditions de vie économiques et sociales, la lutte contre l'insécurité et le choix de partenariats efficaces, tardent à être prises en compte. La définition de la stratégie partenariale nécessite donc un engagement dans le débat public, au-delà de la mobilisation populiste, pour défendre des options et négocier, le cas échéant, l'adhésion populaire aux choix fondamentaux.

La question des moyens et des ressources propres est également cruciale et ne doit pas consister en l'élaboration d'une stratégie comptant essentiellement sur les moyens des partenaires pour sa mise en œuvre, au risque de devenir la stratégie des autres et non celle propre aux pays. Les limites de la Cédéao et du G5 Sahel sur les questions sécuritaires est en lien avec cette question des moyens propres que les États n'ont pas su mobiliser de façon conséquente. L'initiative d'Accra poursuit cet objectif de financement propre pour préserver son autonomie stratégique tout comme entend le faire l'Alliance des États du Sahel nouvellement créée entre

le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Repenser la diversification des partenaires dans un sens plus équilibré peut donc être une visée stratégique dans des conditions où les capacités nationales sont plus fortes, où les objectifs sont mieux alignés et où le pays africain hôte dispose de marges plus confortables de négociation et d'action.

Notes

1. *Global terrorism index*, 2023, section 4 "The Sahel": les décès dus au terrorisme augmentent de plus de 2 000 % entre 2007 et 2022 dans le Sahel.
2. Franceinfo, « "À bas la France", "Vive Poutine et la Russie" : ces slogans qui se multiplient dans les pays du Sahel », 20 avril 2022.
3. À titre d'exemple, en avril 2022, le Premier ministre Albert Ouédraogo l'évoquait : « En ce qui concerne la coopération militaire avec d'autres États notamment, l'option est désormais de diversifier les partenariats [...] Ces partenariats seront fondés sur le respect de notre indépendance territoriale et la sincérité », *Faso 7*, « Burkina Faso : le Premier ministre présente la feuille de route de la transition », 4 avril 2022.
4. Pour une analyse approfondie, lire Cold-Ravnkide et Lindskov Jacobsen (2020).
5. Grigor Atanesian, « Poutine – France : La campagne pro-Kremlin visant l'Afrique », BBC Afrique, 2 février 2023.
6. « Mali : fin officielle de la task force Takuba, annonce la France », RFI, 1^{er} juillet 2022.
7. « Le Niger poursuivra sa coopération militaire « bénéfique » avec la Russie (Ministre de la Défense) », Anadolu Agency, 16 novembre 2022.
8. Cette nature expéditionnaire est interrogée et remise en cause dans le rapport de Bansept et Tenenbaum (2022:15 et 65). L'imaginaire (néo) colonial des officiers militaires français est également analysé dans Carayol (2023).

9. Pour une relation plus détaillée des relations du Burkina Faso avec la Chine et Taïwan, lire Guive-Khan (2014) et Aurégan (2011).
10. Les pages Facebook des Forces armées maliennes, nigériennes et burkinabè, de la présidence et du gouvernement publient régulièrement ces communiqués.
11. Charte du Liptako-Gourma instituant l'Alliance des États du Sahel entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, 16 septembre 2023.

Références

- Alden, C., Alao, A., Chun, Z., Barber, L. (Eds), 2018, *China and Africa – Building Peace and Security Cooperation on the Continent*, Palgrave Macmillan.
- Aurégan, X., 2011, « Le Burkina Faso et les "deux Chines" », *Outre-Terre*, 2011/4, no 30, p. 381-390.
- Bayes, T., 2020, *China's growing security role in Africa: Views from West Africa, Implications for Europe*, Konrad-Adenauer-Stiftung & Mercator Institute for China Studies (MERICS), juin.
- Bansept, L., Tenenbaum, E., 2022, « Après Barkhane : repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest », *Focus stratégique*, no 109, IFRI.
- Carayol, R., 2023, *Le Mirage sahélien. La France en guerre en Afrique. Serval, Barkhane, et après ?*, Paris, La Découverte.
- Cold-Ravnkide, S.M., Lindskov Jacobsen, K., 2020, "Disentangling the security traffic jam in the Sahel: constitutive effects of contemporary interventionism", *International Affairs*, Volume 96, Issue 4, p. 855–874.
- Destradi, S., Plagemann, J., 2019, "Populism and International Relations: (Un)predictability, personalisation, and the reinforcement of existing trends in world politics", *Review of International Studies*, 45(5), p. 711–730.
- Destradi, S., Plagemann, J., Taş, H., 2022, "Populism and the politicisation of foreign policy", *The British Journal of Politics and International Relations*, 24(3), p. 475–492.
- International Crisis Group, 2017, "Open Letter to the UN Security Council on Peacekeeping in Mali", 24 April.
- Guive-Khan, M., 2014, "The Chinese Presence in Burkina Faso: A Sino-African Cooperation from Below", *Journal of Current Chinese Affairs*, 43(1), p. 71–101.
- Padonou, Oswald, « Où est passé le patriotisme des militaires africains? », *Jeune Afrique*, 15 octobre 2022, <https://www.jeuneafrique.com/1382580/politique/ou-est-passe-le-patriotisme-des-militaires-africains/>.
- Parlar Dal, E., Dipama, S., 2023, "Assessing Turkey-Africa Engagements", APRI policy brief, april 27.
- Peterson, B.J., 2021, *Thomas Sankara: A Revolutionary in Cold War Africa*, Indiana University Press.
- Ramani, S., 2023, *Russia in Africa: Resurgent Great Power or Bellicose Pretender?*, Hurst publishers.
- Tepeciklioğlu, E.E., Tepeciklioğlu, A.O., 2021, *Turkey in Africa A New Emerging Power?*, Routledge.
- Tull, D., 2017, « La coopération franco-allemande au Sahel : conséquences et perspectives du "tournant africain" de l'Allemagne », IRSEM note de recherche no 45.
- Tull, D., 2020, « L'Allemagne au Sahel : un partenariat sceptique », IRSEM Brève stratégique, 3 juin.
- Verbeek, B., Zaslove, A., 2017, "Populism and Foreign policy", in C.R., Kaltwasser, P.A., Taggart, P.O., Espejo (Eds), *The Oxford Handbook of Populism*, p. 384–405.